

L'ASBL « CoDiEC » recrute, pour une entrée en fonction à partir du 1er septembre 2022, un.e Directeur/Directrice des Services diocésains de l'Enseignement Fondamental

Le CoDiEC de Liège est l'organe de représentation et de coordination des écoles catholiques du diocèse de Liège. Il organise des services à l'intention des écoles fondamentales (SeDEF) ainsi qu'à celle des écoles secondaires et supérieures (SeDESS). Ces écoles sont organisées par environ 170 Pouvoirs organisateurs (ASBL) constitués de bénévoles mettant leurs compétences au service d'un projet éducatif.

1. Description de la mission

Cette mission se situe à l'articulation des politiques initiées par le SeGEC et ses fédérations ainsi que par le CoDiEC lui-même. Le directeur des Services Diocésains de l'Enseignement Fondamental (SeDEF) joue donc un rôle d'interface, notamment en organisant un accompagnement de proximité des établissements scolaires de son niveau. Il exerce cette fonction et ce rôle vis-à-vis des Pouvoirs Organisateurs, et des Directions, particulièrement dans la mise en œuvre de leur lettre de mission, sauf pour son volet pédagogique. Ceci suppose une bonne appropriation du modèle d'organisation et des responsabilités qu'il définit.

Dans ce cadre, en référence au projet éducatif spécifique de l'enseignement catholique, la mission du directeur des services diocésains est orientée vers et par le soutien au pilotage des établissements scolaires.

Elle revêt les aspects suivants :

- Dans l'exercice de la fonction de **coordination** de l'organisation, le directeur des services diocésains assure la contribution optimale de ses services à l'amélioration de l'équité et de l'efficacité du système d'enseignement en général et de l'enseignement catholique en particulier. Il veille à la bonne articulation de ses services avec ceux de la FedEFOC et du SeGEC.
- Dans l'exercice de la fonction **d'animation**, il s'engage à promouvoir et concrétiser le sens de l'école catholique et la contribution de la tradition chrétienne de l'éducation aux défis de l'école d'aujourd'hui. Il veillera tout particulièrement à promouvoir et encourager la pastorale en intégrant « l'esprit pastoral » au sein de ses services.
- Dans l'exercice de la fonction de **représentation**, il est chargé de promouvoir la légitimité et la pertinence des différentes modalités d'action et d'organisation de ses services et, au-delà de ceux-ci, de l'enseignement catholique dans son ensemble. Il exerce cette fonction vis-à-vis des PO et des directions, des autorités civiles, publiques et scolaires sur le territoire des zones qui le concernent et au sein de toute instance dans laquelle il est mandaté.

Il collabore étroitement avec le directeur diocésain de l'enseignement secondaire et supérieur au fonctionnement optimal du CoDiEC et à ses objectifs. Il veille avec lui au bon esprit de travail dans la Maison Diocésaine de l'Enseignement.

2. Profil de compétences attendues :

Niveau de maîtrise
attendu *:

Faire preuve d'engagement vis-à-vis du réseau

- S'engager à promouvoir le projet éducatif de l'enseignement catholique A
- Adhérer loyalement aux institutions du réseau A

Savoir s'intégrer dans l'environnement de travail

- Contribuer à son fonctionnement dans le respect de l'articulation de ses différentes composantes C
- Être capable d'apporter sa collaboration aux différentes institutions portées par le CoDiEC Liège B
- Témoigner d'une bonne connaissance du terrain, en particulier de l'enseignement fondamental B
- Faire preuve de disponibilité suffisante et de souplesse horaire dans les limites du raisonnable A
- Maîtriser les techniques numériques de communication A

Être capable de s'approprier les contours de la fonction

- Être capable de définir une vision par rapport aux défis de la fonction et de l'inscrire dans des plans d'action B
- Être capable d'anticiper, de préparer, animer les réunions et en assurer le suivi A
- Être capable de s'approprier les législations afin de répondre au mieux aux attentes des P.O. et des Directions C

Compétences relationnelles

- Être capable de s'ajuster à des situations et des publics différents B
- Posséder un grand sens de la communication tant orale qu'écrite B
- Faire preuve de faculté de prise de recul, de discernement, d'expression posée et raisonnée A
- Faire preuve de capacité à gérer les conflits, de négociation, de diplomatie, de déontologie A
- Faire preuve de capacité d'écoute, d'assertivité, d'empathie, d'ouverture A

Capacité de leadership

- Faire preuve de capacités personnelles à piloter les différents services d'une organisation complexe et faire preuve d'un vrai leadership fédérateur auprès de publics variés en optimisant les ressources de chacun A
- Avoir le sens du travail en équipe A
- Témoigner d'une expérience utile de management B
- Être capable de déléguer B
- Être capable de prendre des décisions A

***A: attendu à l'entrée en fonction; B: à acquérir rapidement; C: à acquérir au bout d'un an**

3. Conditions d'accès à la fonction

▪ Candidatures

Pour se porter candidat, il est nécessaire d'être :

- porteur d'un diplôme pédagogique,
- titulaire d'une nomination définitive dans une fonction de l'enseignement catholique,
- dans les conditions d'un congé pour mission.

Une expérience probante dans la fonction de direction, ainsi qu'une connaissance suffisante de l'enseignement fondamental, de ses réalités et institutions constitueront un atout. La connaissance du fonctionnement d'un Pouvoir Organisateur est un plus .

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation,
- un exposé écrit (maximum 3 pages A4) de la façon dont le candidat conçoit sa mission et des projets qu'il compte mettre en œuvre,
- un *curriculum vitae détaillé*.

Il sera envoyé (**par courriel**) pour le 28 janvier 2022 à l'adresse suivante : Monsieur Christian MODAVE, président du Codiec Liège, c.modave@sainte-veronique.be

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Monsieur Christian Modave – c.modave@sainte-veronique.be ou 0475/75.97.50 et auprès de Monsieur Jean-François Delsarte, Directeur diocésain - jf.delsarte@segec.be – 0478/346.245.

▪ Désignation

- Les candidats retenus sur la base de leur dossier seront invités à se présenter devant un Comité d'audition *le mardi 22 février 2022 à partir de 17h ou le mercredi 23 février 2022 à partir de 14h*, selon des modalités pratiques à préciser ultérieurement en fonction de la situation sanitaire.
- La candidature retenue sera ensuite proposée à l'Organe d'Administration, qui se réserve le droit de relancer un appel.
- L'Organe d'Administration présentera ensuite la candidature retenue à l'AG du CoDiEC pour approbation.
- Dès l'approbation épiscopale et du SeGEC, la désignation aura lieu et le candidat prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2022.
- Le mandat sera confirmé au terme de la première année, moyennant une évaluation positive.
- Le mandat est de 6 ans, renouvelable.
- La personne engagée conservera a minima la situation administrative et barémique qu'elle exerçait effectivement dans son établissement d'origine, adaptée selon la grille barémique du SeGEC.

Le CoDiEC est garant de la confidentialité des candidatures.